

Info Source

Sources de renseignements du gouvernement fédéral et sur les fonctionnaires fédéraux

Table des matières

| PRÉSENTATION D'INFO SOURCE | 3 |
|---|--------|
| CONTEXTE | 3 |
| RESPONSABILITÉS | 3 |
| FONCTIONS, PROGRAMMES ET ACTIVITÉS DE L'INSTITUTION | 3 |
| Surveillance de la sécurité | 3 |
| Programme de surveillance de la sécurité des opérations extracôtières | |
| Protection de l'environnement et évaluation | |
| Gestion et conservation des ressources pétrolières | 4 |
| Délivrance de permis pour les activités extracôtières | 5 |
| Emplois et retombées économiques Canada-Terre-Neuve-et-Labrador | 5 5 |
| SERVICES INTERNES | 6 |
| Services de gestion des acquisitions | 6 |
| Services de communications | 6 |
| Services de gestion financière | 6 |
| Services de gestion des ressources humaines | 6 |
| Services de gestion de l'information | 7 |
| Services de technologie de l'information | 7 |
| Services juridiques | 7 |
| Services de gestion et de surveillance | 8 |
| Services de gestion du matériel | 8 |
| Services de gestion des biens immobiliers | 8 |
| Services de gestion de voyages et autres services administratifs | 8 |
| Aides à la réglementation | 9 |
| Lignes directrices | 9 |
| Notes d'interprétationCodes de pratique | |
| Avis de sécurité | 9 |
| RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES | 10 |
| SALLE DE LECTURE | 10 |

PRÉSENTATION D'INFO SOURCE

Info Source : Sources de renseignements du gouvernement fédéral et sur les fonctionnaires fédéraux fournit de l'information au sujet des fonctions, des programmes, des activités et des fonds de renseignements connexes des institutions fédérales visées par la Loi sur l'accès à l'information et la Loi sur la protection des renseignements personnels. Il donne aux personnes et aux employés du gouvernement (actuels et anciens) des renseignements pertinents afin de leur donner accès aux renseignements personnels les concernant et qui sont détenus par les institutions fédérales visées par la Loi sur la protection des renseignements personnels, et à les aider à exercer leurs droits en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels

Un accès central permet de consulter l'<u>Avant-propos</u> d'Info Source : Sources de renseignements du gouvernement fédéral et sur les fonctionnaires fédéraux et la <u>liste des institutions</u> assujetties à la <u>Loi sur l'accès</u> à <u>l'information</u> et à la <u>Loi sur la protection des renseignements personnels</u>.

La <u>Loi sur l'accès à l'information</u> et la <u>Loi sur la protection des renseignements personnels</u> confèrent au président du Conseil du Trésor (à titre de ministre responsable) les responsabilités générales pour ce qui est de l'administration pangouvernementale de ces deux lois.

CONTEXTE

L'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers (OCTLHE) été mis sur pied en 1985 afin de réglementer l'industrie pétrolière et gazière extracôtière de Terre-Neuve-et-Labrador à la suite de la signature de la <u>Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada — Terre-Neuve-et-Labrador</u> entre les gouvernements fédéral et provincial. L'Office supervise les activités des exploitants afin de s'assurer de leur conformité aux lois et aux règlements en matière de sécurité extracôtière, de protection environnementale, de gestion des ressources et de retombées économiques.

Pour obtenir plus d'information, consultez la section à propos de nous du site Web de l'Office.

Les pouvoirs de l'Office lui sont conférés par la <u>Canada-Newfoundland and Labrador Atlantic Accord</u>
<u>Implementation Newfoundland and Labrador Act, R.S.N.L. 1990, c. C-2</u> et la <u>Loi de mise en œuvre de l'Accord</u>
<u>atlantique Canada — Terre-Neuve-et-Labrador, L.C. 1987, ch. 3</u> (<u>Lois de mise en œuvre</u>). La section <u>Législation et</u>
<u>directives</u> du site fournit la liste des règlements et lignes directrices qui se rapportent à l'Office.

L'Office rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles du gouvernement du Canada, à Ottawa (Ontario), et à l'assemblée législative provinciale par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie, de l'Énergie et de la Technologie du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, à St. John's. L'Office présente un <u>rapport annuel</u> à chaque ministre et au Parlement.

Les bureaux de l'Office sont situés à St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador.

RESPONSABILITÉS

Dans le cadre de son <u>mandat</u>, l'Office a pour <u>rôle</u> de faciliter la recherche et la mise en valeur des ressources en hydrocarbures de la zone extracôtière de Terre-Neuve-et-Labrador.

L'Office est chargé de la réglementation des activités d'exploration et de production de pétrole extracôtières en ce qui a trait à la sécurité, à la protection de l'environnement et à la conservation des ressources pétrolières, conformément aux bonnes pratiques d'exploitation pétrolière; de la gestion des droits fonciers extracôtiers; de l'évaluation du potentiel des ressources extracôtières; et de la réglementation des obligations réglementaires des exploitants et des ententes conclues avec les gouvernements en vue de générer des retombées socioéconomiques pour le Canada, en particulier pour Terre-Neuve-et-Labrador.

FONCTIONS, PROGRAMMES ET ACTIVITÉS DE L'INSTITUTION

Surveillance de la sécurité

Programme de surveillance de la sécurité des opérations extracôtières

Le C-TNLOHE est chargé de la surveillance de la sécurité des activités d'exploration et de production des hydrocarbures extracôtiers afin de vérifier si le risque a été réduit au niveau le plus bas que cela soit raisonnablement possible en pratique. Le C-TNLOHE fonde sa surveillance de la sécurité suivant une approche réglementaire axée sur l'atteinte des objectifs fixés, une approche axée sur la gestion du risque, et favorisant la participation des travailleurs et la concertation de toutes les parties prenantes. Le C-TNLOHE évalue l'adéquation du système de gestion des exploitants en matière de sécurité, mène des activités connexes de surveillance et de vérification de la conformité, prend des mesures d'application, mène des enquêtes et engage des poursuites en cas d'infraction à la législation sur la sécurité.

Activités relatives à l'autorisation des travaux en zone extracôtière

Description : Le C-TNLHOHE est chargé, en vertu des *Lois de mise en œuvre*, d'autoriser les activités de travail dans la zone extracôtière de Terre-Neuve-et-Labrador. Cette banque contient des renseignements ayant trait aux activités de mise en valeur et de production, notamment : les permis d'exploitation, les recherches techniques, les études de faisabilité ou les projets expérimentaux, les demandes de mise en valeur de projets pétroliers extracôtiers, les comptes rendus des activités de mise en valeur ou de production, les autorisations de programmes de plongée, l'autorisation des activités de production, les certificats d'aptitude et les lettres de conformité. Informations relatives aux activités de forage d'exploration et de développement, notamment : autorisations de forer un puits, rapports définitifs sur les puits (documents sur l'historique du puits) et comptes rendus quotidiens et hebdomadaires des activités de forage. Renseignements ayant trait à la sécurité et à la santé des travailleurs affectés à l'exploration, à la production, à la conservation, à la transformation ou au transport des hydrocarbures, y compris sur les exigences en matière de procédures, de formation et de matériel de sécurité; opérations, inspections et vérifications des installations extracôtières.

Types de documents : Autorisations ou approbations, évaluations de la sécurité, plans de sécurité, plans d'urgence, activités de surveillance de la conformité, activités de vérification de la conformité, certificats d'aptitude, demandes de renseignements.

Format : Papier et électronique

Numéro du dossier : C-NLOPB EAD 075

Protection de l'environnement et évaluation

Programme d'évaluation et de protection de l'environnement en zone extracôtière

Le programme de protection de l'environnement du C-TNLOHE comporte deux volets : la protection des activités extracôtières contre les risques environnementaux et la protection de l'environnement. Le C-TNLOHE veille à ce que les exploitants se conforment aux dispositions de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* ou la *Loi sur l'évaluation d'impact*, selon le cas, et à ce qu'ils réalisent des évaluations environnementales stratégiques, et les incite à adopter les meilleures technologies disponibles afin de réduire les impacts sur l'environnement. Le C-TNLOHE évalue l'adéquation du système de gestion des exploitants au chapitre de la protection de l'environnement, mène des activités connexes de surveillance et de vérification de la conformité, prend des mesures d'application, mène des enquêtes et engage des poursuites en cas d'infraction à la législation sur l'environnement.

Activités liées à la planification des mesures d'urgence et des enquêtes

Description: Renseignements ayant trait aux rapports, analyses et enquêtes sur des accidents ou des incidents; les plans de mesures d'urgence pour les activités d'exploration, de mise en valeur et de production; les réunions du comité responsable de la sécurité; les exercices d'urgence. Renseignements sur la protection des activités extracôtières contre les risques environnementaux et sur la protection de l'environnement contre les effets des activités pétrolières et gazières en mer, y compris : évaluations et études environnementales dans la zone extracôtière; planification des mesures d'urgence relatives à l'environnement; données sur l'environnement physique; exercices de protection environnementale; incidents de pollution marine; et projets de recherche et de développement en matière d'environnement.

Types de documents : Autorisations ou approbations, évaluations environnementales ou d'impact, plans de protection de l'environnement, plans d'urgence, activités de surveillance de la conformité, activités de vérification de la conformité, déversements d'hydrocarbures, exercices d'urgence, programmes environnementaux

Format : Papier et électronique

Numéro du dossier : O C-TNLHE EAD 076

Gestion et conservation des ressources pétrolières

Programme d'évaluation et de gestion des ressources pétrolières

Le programme d'évaluation et de gestion des ressources en hydrocarbures (Hydrocarbon Resource Assessment and Management Program) traite de tous les aspects de l'exploration et de l'exploitation. Cela comprend l'évaluation du potentiel non découvert d'hydrocarbures dans la zone, le recensement des zones de découverte importantes et d'intérêt commercial et l'évaluation des zones prospectives à inclure dans le programme de gestion des terres (appels d'offres).

Les employés examinent et approuvent les plans d'exploitation proposés par les exploitants pour l'épuisement des nappes pétrolières et gazières, approuvent les plans de mise en valeur et les taux de production pétrolière et

gazière, étudient les programmes d'évaluation des puits, vérifient la conformité des systèmes de mesure du débit et des comptes rendus des volumes de production, évaluent les projets de récupération assistée, surveillent le rendement des champs et réalisent des études sur le rendement des nappes. Ce programme a pour but d'optimiser la récupération des ressources conformément aux plans dûment approuvés et aux pratiques exemplaires dans le domaine de l'exploitation pétrolière.

En vertu des <u>Lois de mise en œuvre</u>, les exploitants sont tenus de confier au C-TNLOHE les renseignements et les documents géoscientifiques recueillis dans le cadre de leurs activités d'exploration et de production extracôtières à des fins d'archivage. Le C-TNLOHE autorise l'accès du public aux renseignements géoscientifiques non confidentiels par l'entremise de son centre de documentation, dans le but de favoriser la poursuite des activités d'exploration et la recherche dans ce domaine et de constituer un répertoire de connaissances se rapportant à la zone extracôtière.

Activités du programme d'évaluation et de gestion des ressources en hydrocarbures

Description: Information concernant les activités de développement de chaque champ de production, y compris la vérification de la conformité des débitmètres utilisés sur les installations extracôtières, ainsi que les informations relatives aux résultats des programmes géoscientifiques et géotechniques et des forages exploratoires, de délimitation et de développement, comme les études sismiques, gravimétriques, magnétiques et géochimiques, les rapports de production annuels présentés par les exploitants et les renseignements sur l'histoire des puits. Ces données comprennent les matières (déblais, carottes et fluides) obtenues à partir des puits. Renseignements sur les évaluations des ressources pétrolières et gazières, résultats des programmes d'évaluation des puits, y compris des analyses de carottes, des diagraphies de puits, des analyses de fluides et des données d'essai de puits, projets de conservation et de récupération assistée, et rendement et capacité de production des gisements.

Types de documents : Autorisations ou approbations, programmes d'acquisition de données (champ, puits, sismique, etc.), plans d'urgence, activités de surveillance de la conformité, activités de vérification de la conformité, simulation de réservoirs et données de modélisation.

Format: Papier, électronique, Mylar, Microfilm

Numéro du dossier : C-NLOPB RED 080

Délivrance de permis pour les activités extracôtières

Programme de gestion des terres

Le C-TNLOHE administre l'octroi des droits de prospection par l'intermédiaire d'un <u>processus de régime foncier</u> ainsi que les permis d'exploration, de découverte importante et de production. Le C-TNLOHE maintient un <u>registre public</u> des documents se rapportant aux intérêts afférents aux permis et des instruments financiers afférents.

Activités liées à l'inscription des droits

Description : Renseignements portant sur l'octroi et la gestion des droits d'exploration et de production de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de Terre-Neuve-et-Labrador, y compris les conditions des permis d'exploration, des attestations de découverte importante et des permis de production; sur l'inscription de parcelles détenues et cédées; sur les demandes de désignation de parcelles; sur les appels d'offres; sur les dépôts de garantie et de soumission et les états des dépenses admissibles; sur les rapports de dépenses de travail; sur les rapports sur les locations; et sur les déclarations et les zones de découverte importante.

Types de documents : Demandes, documents, approbations, données de navigation, lignes sismiques, avoirs fonciers, cartes et graphiques

Format : Papier, électronique, Mylar, Microfilm

Numéro du dossier : C-NLOPB EXD 055

Emplois et retombées économiques Canada-Terre-Neuve-et-Labrador

Programme de suivi des retombées économiques

Le C-TNLOHE s'assure que les exploitants ont mis en place un plan de retombées économiques dûment approuvé (conformément aux *Lois de mise en œuvre*) et qu'ils s'y conforment effectivement. Il s'acquitte de ce mandat en étudiant et en approuvant les plans de retombées économiques pour le Canada et Terre-Neuve-et-Labrador découlant des activités d'exploration, de mise en valeur et de production, et en assurant la surveillance de la conformité des exploitants en ce qui concerne certaines exigences particulières, notamment : le niveau de pouvoir décisionnel conféré au bureau de l'exploitant dans la province, la priorité accordée aux candidatures des

résidents de la province en ce qui a trait aux occasions de formation et d'emploi, l'affectation dans la province des fonds destinés à la recherche et au développement, à l'éducation et à la formation professionnelle, la considération juste et équitable et la priorité accordée à l'acquisition de biens et de services par des fournisseurs établis dans Terre-Neuve-et-Labrador dans le cadre d'un processus concurrentiel; et l'accès aux emplois et aux occasions d'affaires pour les personnes issues de groupes défavorisés à cet égard (les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles).

Activités liées à l'étude des retombées économiques

Description : Renseignements relatifs à l'examen, à l'approbation et à la mise en œuvre des plans de retombées économiques pour le Canada et pour Terre-Neuve et Labrador qui sont présentés par les exploitants de pétrole et de gaz.

Types de documents : Plans, contrats, rapports sur l'emploi, retombées et rapports supplémentaires

Format: Papier, électronique

Numéro du dossier : O C-TNLHE CBD 030

SERVICES INTERNES

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : <u>Services de gestion des acquisitions</u>; <u>Services de communications</u>; <u>Services de gestion financière</u>; <u>Services de gestion des ressources humaines</u>; <u>Gestion de l'information</u>; <u>Services de technologie de l'information</u>; <u>Services juridiques</u>; <u>Services de gestion et de surveillance</u>; <u>Services de gestion du matériel</u>; <u>Services de gestion des biens immobiliers</u>; <u>Services de gestion de voyages et autres services administratifs</u>. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Services de gestion des acquisitions

Activités mises en œuvre dans de but de se procurer les biens et les services requis pour répondre à une demande dûment remplie (y compris une définition complète et précise des exigences et la garantie que les fonds sont disponibles), et ce, jusqu'à la passation ou à la modification d'un marché.

Catégorie de document en matière d'approvisionnement et marchés

<u>Fichier de renseignements personnels sur les marchés de services professionnels</u> – C-TNLOHE POU 912

Services de communications

Activités mises en œuvre afin de veiller à ce que les communications du gouvernement du Canada soient gérées efficacement, bien coordonnées et répondent aux divers besoins d'information du public. La fonction de gestion des communications assure la diffusion de renseignements gouvernementaux au public interne et externe ainsi que la prise en considération de ses préoccupations et intérêts dans la planification, la gestion et l'évaluation des politiques, des programmes, des services et des initiatives.

Catégorie de document en matière des communications

Fichier de renseignements personnels sur les communications internes – C-TNLOHE POU 915

Fichier de renseignements personnels sur les communications publiques – C-TNLOHE POU 914

Services de gestion financière

Activités visant à assurer l'utilisation responsable des ressources publiques comme la planification, la gestion budgétaire, la comptabilité, la production de rapports, le contrôle et la surveillance, l'analyse, les conseils et le soutien au processus décisionnel, ainsi que les systèmes financiers.

Catégorie de document en matière de gestion financière

Fichier de renseignements personnels sur les comptes créditeurs – C-TNLOHE POU 931

Fichier de renseignements personnels sur les comptes débiteurs – C-TNLOHE POU 932

Fichier de renseignements personnels sur les cartes d'achat – C-TNLOHE POU 940

Services de gestion des ressources humaines

Activités de détermination de l'orientation stratégique, d'affectation des ressources entre les services et les processus et activités liées à l'analyse des risques et à la détermination des mesures d'atténuation à prendre. Elles permettent de veiller à ce que les services et les programmes du gouvernement fédéral respectent les lois, les règlements, les politiques et les plans applicables.

<u>Catégorie de document en matière des prix (Fierté et reconnaissance)</u>
<u>Fichier de renseignements personnels sur le programme de reconnaissance</u> – POE 920
<u>Catégorie de document en matière de classification des postes</u>
<u>Fichier de renseignements personnels sur la dotation</u> – C-TNLOHE POE 902

Catégorie de document en matière de rémunération et avantages sociaux

Fichier de renseignements personnels sur les présences et congés – C-TNLOHE POE 903

Fichier de renseignements personnels sur la rémunération et avantages – C-TNLOHE POE 904

Catégorie de document en matière d'équité en matière d'emploi et diversité

Fichier de renseignements personnels sur l'équité en matière d'emploi et diversité – C-TNLOHE POE 901

Catégorie de document en matière d'accueil

Fichier de renseignements personnels sur l'accueil – C-TNLOHE POU 908

Catégorie de document en matière de planification des ressources humaines

Fichier de renseignements personnels sur la planification des ressources humaines – POU 935

Fichier de renseignements personnels sur la garderie en milieu de travail – POE 930

Catégorie de document en matière des relations de travail

<u>Fichier de renseignements personnels sur les plaintes déposées en vertu de la Loi canadienne sur les droits de la personne</u> – POU 933

Fichier de renseignements personnels sur les mesures disciplinaires – C-TNLOHE POE 911

Fichier de renseignements personnels sur les griefs – C-TNLOHE POE 910

<u>Fichier de renseignements personnels sur le harcèlement</u> – POE 919

<u>Fichier de renseignements personnels sur la divulgation d'information sur les actes fautifs commis en milieu de travail – C-TNLOHE POU 906</u>

<u>Fichier de renseignements personnels sur le code de valeurs et d'éthique du secteur public et les codes de conduite organisationnels – POE 915</u>

Catégorie de document en matière de santé et sécurité au travail

Fichier de renseignements personnels sur l'aide aux employés – C-TNLOHE POE 916

Fichier de renseignements personnels sur le harcèlement – POE 919

Fichier de renseignements personnels sur la santé et sécurité au travail – C-TNLOHE POE 907

Fichier de renseignements personnels sur les accidents d'automobile, de bateau, d'embarcation et d'avion – POE 908

Catégorie de document en matière des langues officielles

Fichier de renseignements personnels sur les langues officielles – POE 906

Catégorie de document en matière d'évaluation de la gestion du rendement

Fichier de renseignements personnels sur les mesures disciplinaires – C-TNLOHE POE 911

Fichier de renseignements personnels sur le programme de gestion du rendement des employés – C-TNLOHE POE 912

Catégorie de document en matière de recrutement et dotation

Fichier de renseignements personnels sur les demandes d'emploi – C-TNLOHE POU 911

Fichier de renseignements personnels sur le dossier personnel de l'employé – C-TNLOHE POE 901

<u>Fichier de renseignements personnels sur la gestion des talents des cadres supérieurs</u> – POU 934

Fichier de renseignements personnels sur le contrôle de sécurité du personnel – C-TNLOHE POU 917

<u>Fichier de renseignements personnels sur la dotation</u> – C-TNLOHE POE 902

<u>Fichier de renseignements personnels sur le code de valeurs et d'éthique du secteur public et les codes de conduite organisationnels</u> – POE 915

Catégorie de document en matière de réinstallation

Fichier de renseignements personnels sur la réinstallation – C-TNLOHE POU 910

Catégorie de document en matière de formation et perfectionnement

Fichier de renseignements personnels sur la formation et perfectionnement – C-TNLOHE POE 905

Services de gestion de l'information

Activités visant à assurer une gestion efficiente et efficace de l'information à l'appui de la prestation de programme et de services, à faciliter la prise de décisions éclairées, à faciliter la reddition des comptes, la transparence et la collaboration, ainsi qu'à conserver l'information et les documents pour le bénéfice de la présente génération et des générations futures en veillant à ce qu'ils demeurent accessibles.

Catégorie de document en matière d'accès à l'information et protection des renseignements personnels Fichier de renseignements personnels sur les demandes en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et de la Loi sur la protection des renseignements personnels – C-TNLOHE POU 901

Catégorie de document en matière de gestion de l'information

Fichier de renseignements personnels sur les services de bibliothèque - POU 936

Services de technologie de l'information

Activités dont le but est d'assurer l'utilisation efficiente et efficace de la technologie de l'information, à l'appui des priorités gouvernementales et de la mise en œuvre de programmes afin d'accroître la productivité et d'améliorer les services offerts au public.

Catégorie de document en matière de technologie de l'information

Fichier de renseignements personnels sur les journaux de contrôle des réseaux électroniques – C-TNLOHE POU 905

Services juridiques

Activités permettant aux ministères et organismes de réaliser les priorités et d'atteindre les objectifs associés à leurs politiques, programmes et services dans un cadre juridique approprié.

Catégorie de document en matière des services juridiques

Services de gestion et de surveillance

Activités de détermination de l'orientation stratégique, d'affectation des ressources entre les services et les processus et activités liées à l'analyse des risques et à la détermination des mesures d'atténuation à prendre. Elles permettent de veiller à ce que les services et les programmes du gouvernement fédéral respectent les lois, les règlements, les politiques et les plans applicables.

Catégorie de document en matière de coopération et liaison

Fichier de renseignements personnels sur les exigences de la Loi sur le lobbying – POU 937

Fichier de renseignements personnels sur les activités de sensibilisation – POU 938

Catégorie de document en matière des services à la haute direction

<u>Fichier de renseignements personnels sur le système de gestion de la correspondance de la direction</u> – POU 902

Catégorie de document en matière de vérification interne et évaluation

Fichier de renseignements personnels sur l'évaluation – POU 942

<u>Fichier de renseignements personnels sur la vérification interne</u> – POU 941

Catégorie de document en matière de planification et établissement de rapports

Services de gestion du matériel

Activités visant à assurer, de la part des ministères, une gestion du matériel durable et responsable sur le plan financier afin de soutenir l'exécution rentable et efficace des programmes gouvernementaux.

Catégorie de document en matière de gestion du matériel

<u>Fichier de renseignements personnels sur les accidents d'automobile, de bateau, d'embarcation et d'avion</u> – POE 908

Services de gestion des biens immobiliers

Activités ayant pour objet d'assurer une gestion des biens immobiliers durable et responsable sur le plan financier, tout au long de leur cycle de vie, afin de soutenir l'exécution rentable et efficace des programmes gouvernementaux.

Catégorie de document en matière de gestion des biens immobiliers

Fichier de renseignements personnels sur la gestion des biens immobiliers – POU 948

Services de gestion de voyages et autres services administratifs

Ces services comprennent les services de voyages du gouvernement du Canada, ainsi que les autres services internes qui ne correspondent à aucune autre catégorie de services internes.

Catégorie de document en matière des services administratifs

Fichier de renseignements personnels sur le stationnement - POE 914

Catégorie de document en matière des conseils d'administration, comités et conseils

<u>Fichier de renseignements personnels sur les nominations par le gouverneur en conseil</u> – C-TNLOHE POU 918

<u>Fichier de renseignements personnels sur les membres de conseils d'administration, de comités et de conseils</u> – C-TNLOHE POU 919

Catégorie de document en matière de planification de la continuité des activités

Fichier de renseignements personnels sur la planification de la continuité des activités – POU 903

Catégorie de document en matière de divulgation aux organismes d'enquête

<u>Fichier de renseignements personnels sur la divulgation aux organismes d'enquête</u> – C-TNLOHE POU 913

Catégorie de document en matière de divulgation proactive

Fichier de renseignements personnels sur l'accueil – C-TNLOHE POU 908

Fichier de renseignements personnels sur les voyages – C-TNLOHE POU 909

Catégorie de document en matière de sécurité

Fichier de renseignements personnels sur les cartes d'identité et les laissez-passer – C-TNLOHE POE 917

Fichier de renseignements personnels sur la divulgation d'information sur les actes fautifs commis en milieu de travail – C-TNLOHE POU 906

Fichier de renseignements personnels sur le contrôle de sécurité du personnel – C-TNLOHE POU 917

Fichier de renseignements personnels sur les incidents de sécurité et atteintes à la vie privée – POU 939

Fichier de renseignements personnels sur la surveillance vidéo, registres de contrôle d'accès des visiteurs et

<u>laissez-passer</u> – C-TNLOHE POU 907

Catégorie de document en matière de voyages

Fichier de renseignements personnels sur les voyages – C-TNLOHE POU 909

Aides à la réglementation

Lignes directrices

Lignes directrices sur les sanctions administratives pécuniaires

Lignes directrices relatives au crédit pour dépenses admissibles

<u>Lignes directrices conjointes sur les demandes de déclaration et de modification relatives aux découvertes importantes ou exploitables</u>

<u>Lignes directrices sur le programme de prolongation de la durée de vie des biens pour la zone extracôtière</u> Canada—Terre-Neuve-et-Labrador

<u>Lignes directrices du plan de retombées économiques Canada-Terre-Neuve-et-Labrador</u>

<u>Lignes directrices sur l'indemnisation pour dommages résultant d'activités pétrolières en zone extracôtière</u>

<u>Lignes directrices sur l'acquisition de données</u>

Lignes directrices du plan de mise en valeur

<u>Lignes directrices sur les exigences financières (en anglais seulement)</u>

Lignes directrices pour le Règlement sur la santé et la sécurité au travail

Lignes directrices pour le signalement des incidents et les enquêtes subséquentes

Lignes directrices en matière de mesure

<u>Directives concernant les rapports mensuels sur la production</u>

<u>Lignes directrices sur la sélection des produits chimiques pour les activités de forage et de production sur les terres domaniales extracôtières</u>

<u>Directives sur le traitement des déchets extracôtiers (en anglais seulement)</u>

<u>Lignes directrices sur l'environnement physique (en anglais seulement)</u>

Lignes directrices sur les systèmes d'aéronefs télépilotés (SATP)

Lignes directrices sur les navires de réserve

Notes d'interprétation

<u>Note d'interprétation 17-01 – Construction et activités de soutien</u> Bulletin d'interprétation 2012-04 – Double validation pour puits d'exploration

Codes de pratique

<u>Code de pratique pour Terre-Neuve-et-Labrador – Protocole de communication des conditions météorologiques défavorables en mer, août 2022(En anglais seulement)</u>

<u>Pratiques de levage sécuritaires de l'industrie pétrolière extracôtière du Canada atlantique relatives à la conception, à l'exploitation et à l'entretien de l'équipement de manutention des matériaux, 2023</u>

Code de pratique pour le transport d'employés par hélicoptère à destination ou en provenance d'un lieu de travail de l'industrie pétrolière extracôtière : Côte Est du Canada(L'information offerte par les sites autres que ceux du C-TNLOHE sont en anglais seulement)

<u>Pratiques courantes de l'industrie pétrolière extracôtière du Canada atlantique en matière de formation et de</u> qualification du personnel extracôtier, septembre 2023 (en anglais seulement)

Gestion de la fatique dans l'industrie pétrolière extracôtière Canada-Terre-Neuve-et-Labrador, novembre 2022(L'information offerte par les sites autres que ceux du C-TNLOHE sont en anglais seulement)

Code de pratique pour le transport des employés par navire à destination ou en provenance d'un lieu de travail, juin 2022(L'information offerte par les sites autres que ceux du C-TNLOHE sont en anglais seulement)

Avis de sécurité

Opérations d'hélicoptères no 2016.03 Événement d'aviation — Risque de collision no 2016.02 Rapport d'enquête du CSB Explosion et incendie dans une raffinerie no 2007.01 Use of Hydraulic Jacks #2023.02

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Prière de consulter les <u>directives</u> fournies par le Secrétariat du Conseil du Trésor sur les procédures officielles d'accès à l'information en vertu des dispositions de la Loi sur l'accès à l'information et de la Loi sur la protection des renseignements personnels.

Pour faire une demande formelle d'AIPRP, accédez à la page <u>Demande d'accès à l'information et de protection</u> <u>des renseignements personnels</u> et suivez les instructions.

Le gouvernement du Canada encourage la diffusion de renseignements au moyen de demandes informelles en dehors du processus d'AIPRP. Vous pouvez consulter les <u>résumés d'accès à l'information (AIP)</u> complétés du C-TNLOHE, affichés sur le site Web <u>Canada ouvert</u>

Vous pouvez aussi présenter une demande officieuse par l'intermédiaire du site Web <u>Canada ouvert</u> ou en communiquant avec :

Office Canada–Terre-Neuve et Labrador des hydrocarbures extracôtiers The Tower Corporate Campus 240, chemin Waterford Bridge Bureau 7100 West Campus Hall St. John's, T.-N.-L. A1E 1E2

Courriel: information@cnlopb.ca

SALLE DE LECTURE

Pour se conformer à la *Loi sur l'accès à l'information*, un local situé dans les bureaux de l'Office a été désigné à titre de salle publique de consultation des documents. Veuillez communiquer avec nous.

Office Canada—Terre-Neuve et Labrador des hydrocarbures extracôtiers Division des ressources d'information The Tower Corporate Campus 240, chemin Waterford Bridge Bureau 7100 West Campus Hall St. John's, T.-N.-L. A1E 1E2

Courriel: information@cnlopb.ca

240, chemin Waterford Bridge

The Tower Corporate Campus – West Campus Hall Bureau 7100 St. John's, T.-N.-L. Canada A1E 1E2

Tél.: 709 778-1400 **Téléc.**: 709 778-1473

Centre d'entreposage et de recherche

30-32, Duffy Place St. John's, T.-N.-L. Canada A1B 4M5

Tél.: 709 778-1500

